

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

#### **FW02 - STEELITE TRAINER AÉRÉ S1P**



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 20345:2022 +A1:2024 S1P (SR FO)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

**0075/2085/161/06/26/1286**

Publié par : CTC

4, rue Hermann Frenkel, 69367, Lyon, Cedex 07, France (0075)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2026-07-25